

DOSSIER DE PRESSE

CE POUVOIR QUI EST EN NOUS

CE QUE
NOUS
CRÉONS



CE QUE
NOUS
FAISONS

SOMMAIRE

Contacts presse	2
I. Le Crédit Coopératif en bref : de 1893 à demain	3
A. Près de 125 ans d'actions au service de l'économie réelle	3
B. La banque en quelques chiffres	4
II. La banque d'une finance engagée mais une banque à part entière	4
A. La banque des acteurs de l'ESS et des particuliers qui veulent une banque différente	5
B. La banque d'une finance engagée : de la finance solidaire à la traçabilité	6
C. Des filiales aux expertises spécifiques	7
III. Une banque coopérative et responsable.....	8
A. Une banque qui appartient à ses clients.....	9
B. La traçabilité comme exigence.....	9
C. Une politique financière responsable sans spéculation.....	10
D. Une fondation dédiée au soutien de l'économie sociale.....	10
E. Des perspectives 2019 marquées par la mise en œuvre d'un nouveau plan stratégique.....	11
Annexe n°1 : fiche d'identité du Groupe Crédit Coopératif	12

Contacts presse

Crédit Coopératif
 Laurence Moret : 01 47 24 83 37
 Marie Riou : 01 47 24 89 17
presse@credit-cooperatif.coop

Coriolink
 Amélie Lebreton : 06 35 66 16 86
amelie.lebreton@coriolink.com

I. Le Crédit Coopératif en bref : de 1893 à demain

En un peu plus d'un siècle, le Crédit Coopératif a connu plusieurs évolutions qui l'ont amené à devenir la banque des acteurs de l'économie sociale et solidaire, tout en accueillant de plus en plus de particuliers à la recherche d'une banque engagée. La banque coopérative, initialement créée pour financer les coopératives, s'est ouverte à d'autres secteurs au fil de l'histoire : les mutuelles, les associations et enfin l'ensemble de l'économie sociale et solidaire. Le Crédit Coopératif, c'est une autre banque, une banque avec une vocation : agir pour une économie responsable, pour l'utilité sociale et pour garder une planète viable. Et une banque qui évolue avec son temps grâce au « pouvoir du nous ».

A. Près de 125 ans d'actions au service de l'économie réelle

Le Groupe Crédit Coopératif est le fruit du rapprochement, en 1969, de deux banques : la Banque coopérative des associations ouvrières de production fondée en 1893 pour financer les SCOP du bâtiment, et la Caisse Centrale de Crédit Coopératif, établissement spécialisé créé en 1938 pour assurer les crédits à moyen et à long terme des coopératives de production et de consommateurs, puis de la mutualité.

Dès les années 70, le Crédit Coopératif s'ouvre à de nouvelles clientèles : le secteur social, les associations, les syndicats, les fondations et enfin l'ensemble de l'économie sociale et solidaire.

En 1984, le Crédit Coopératif, devenu une banque de plein exercice, affirme dans sa déclaration de principes son attachement aux principes coopératifs. Ceux-ci se traduisent dans sa gouvernance et dans la place prépondérante des sociétaires dans une logique de relations partenariales avec leurs mouvements.

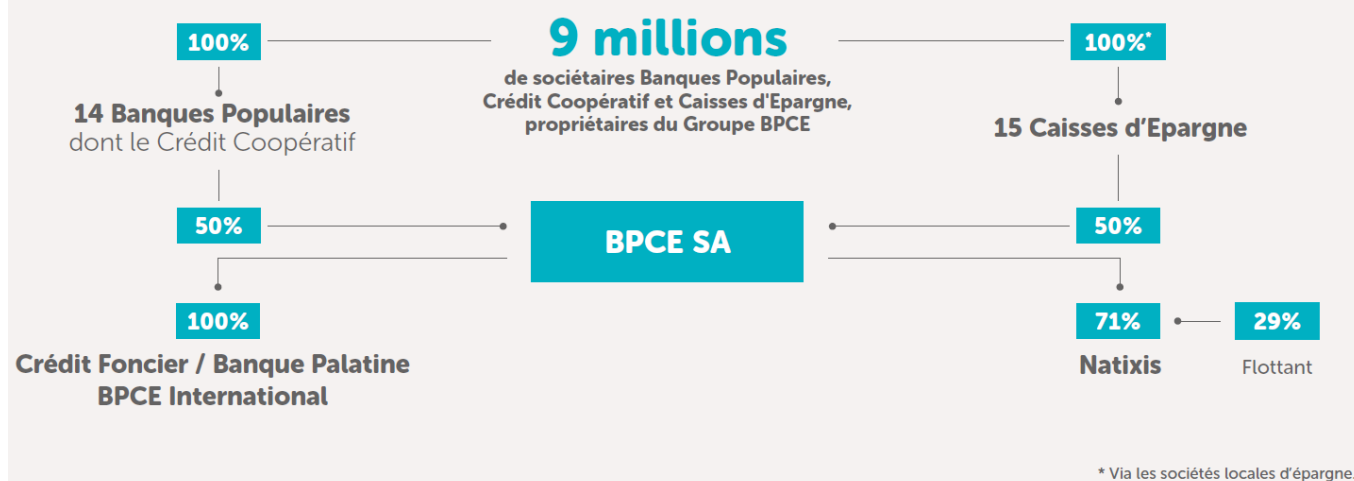
De 1994 à 1998, quatre opérations de croissance externe lui permettent de diversifier son expertise et de doubler son chiffre d'affaires : GMF Banque (clientèle de particuliers), BTP Banque (entreprises du bâtiment), Pommier Finindus (gestion de patrimoine), et Banque de l'Entreprise (PME).

Dans les années 90, des accords sont passés avec la SDR Nord-Pas-de-Calais et des engagements forts sont pris dans des organismes solidaires, comme la Nef, l'Adie et la Caisse Solidaire du Nord-Pas-de-Calais. Ces opérations renforcent l'ancrage dans les régions, et la clientèle des particuliers et des PME.

Pour poursuivre son développement tout en répondant aux exigences de la réglementation bancaire, le Crédit Coopératif choisit de se rapprocher du Groupe Banque Populaire en 2002. Il adopte alors le statut de Société coopérative anonyme de Banque populaire à capital variable tout en conservant son identité et son autonomie.

En 2009 enfin, le mouvement de concentration bancaire se poursuivant, les Banques Populaires et les Caisses d'épargne se regroupent au sein de BPCE. Le Crédit Coopératif devient alors l'une des maisons mères de BPCE avec 1% du capital, s'offrant ainsi un accès aux moyens et expertises d'un grand groupe coopératif décentralisé.

BPCE : UN GROUPE RECONNU ET SOLIDE



B. La banque en quelques chiffres

72 centres d'affaires
Crédit Coopératif
dont 2 a@gences

1931 collaborateurs
dans le Groupe
Crédit Coopératif

443 889 clients ayant
souscrit au moins un
produit bancaire

101 190 sociétaires,
dont 40 951
personnes morales

Total de bilan :
20,68 milliards
d'euros

Encours de crédits :
12,2 milliards d'euros

II. La banque d'une finance engagée mais une banque à part entière

Le Crédit Coopératif est une banque à part entière car elle offre tous les services d'une banque universelle. Mais c'est également une banque différente au regard de son histoire et de ses clientèles. Banque d'une finance engagée, elle participe au développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) en proposant une large gamme de produits et de services bancaires qui témoignent de sa volonté de favoriser cette économie à forte plus-value sociale.

A. La banque des acteurs de l'ESS et des particuliers qui veulent une banque différente

Le Crédit Coopératif est la **banque des acteurs de l'économie sociale et de l'entreprendre autrement** : **coopératives, PME-PMI groupées, mutuelles, associations et fondations, entrepreneurs sociaux**, et plus largement la **banque des acteurs économiques à forte plus-value sociale**. Expert bancaire dans les secteurs du logement social et très social, des associations du médico-social, de la culture, de l'éducation, des PME-PMI ou encore secteur public local, il met plus largement ses métiers au service d'une économie réelle et utile, présente dans l'industrie et les services.

Le Crédit Coopératif est aussi largement **ouvert aux particuliers** qui représentent une part de plus en plus importante de son activité. Ces derniers sont au cœur du projet d'entreprise « Nouvelles Frontières 2025 » de la banque.

A l'inverse des banques à grand réseau, majoritairement choisies pour leur proximité géographique, choisir le Crédit Coopératif est le plus souvent le fait d'une **proximité d'idées. Ses clients partagent sa vision humaniste**, collective et engagée de l'économie.

La répartition des encours de crédits en 2018 témoigne de l'engagement de la banque auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) :

- 43% de ses crédits s'adressent aux entreprises (coopératives, PME-PMI, éco-activités, entreprises du BTP),
- 48% sont destinés à des associations et organismes d'intérêt général,
- 9% de ses crédits sont affectés aux particuliers.

Qu'est-ce que la relation ternaire ?

La coopération est notre modèle de développement et de fonctionnement. C'est pourquoi, le Crédit Coopératif développe des solutions bancaires spécifiques, adaptées pour les mouvements de l'économie sociale, les fédérations associatives et leurs adhérents. La banque coopérative a nommé ce modèle la « Relation ternaire », car elle permet une approche globale et bénéfique pour tous et, à chaque niveau : banque, client et organisation représentative. Ce modèle d'efficacité facilite dialogue et décisions, permet d'élargir le champ des possibles et d'agir sans perdre de temps. C'est d'ailleurs la symbolique du logotype du Crédit Coopératif avec ses trois personnages.

Un exemple : création des solutions métiers et services bancaires pour répondre aux besoins des majeurs protégés

Des solutions spécifiques permettent d'aider les mandataires judiciaires (associations tutélaires et mandataires individuels) à mieux structurer leurs activités. Ainsi, la solution métier avec le logiciel ASTEL est co-construite depuis plus de 30 ans avec les associations tutélaires pour permettre la gestion administrative, juridique et financière des majeurs protégés. Cette solution aide à réaliser des gains de temps dans les actes administratifs. Plus de 350 structures tutélaires sont clientes de la banque. Le Crédit Coopératif est la banque d'un majeur protégé sur six.

B. La banque d'une finance engagée : de la finance solidaire à la traçabilité

Finance solidaire, finance éthique, ISR (Investissement Socialement responsable), le Crédit Coopératif connaît bien les diverses facettes de la finance engagée. Depuis sa création en 1893, il accompagne des personnes morales qui conjuguent humanisme et économie. Ces structures l'ont conduit à être l'un des pionniers de la finance solidaire en France, puis dans le même esprit, celui de la finance engagée. Le Crédit Coopératif se veut être un point de rencontre entre les acteurs ayant un projet social engagé et les financeurs qui veulent soutenir leur concrétisation.

En 1983, alors précurseur de la finance solidaire, le Crédit Coopératif invente, avec son partenaire le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD-Terre Solidaire), Faim & développement, le premier fonds de partage en France. Il est conçu pour soutenir l'activité de la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement), spécialisée dans l'appui financier et technique à des structures locales d'épargne et de crédit à la micro-entreprise dans les pays du Sud.

Depuis lors, de nouveaux produits et services engagés sont développés en lien avec sa vocation et les engagements affichés de ses clients. Le Crédit Coopératif propose ainsi une gamme complète de services bancaires à destination des particuliers et des professionnels avec une plus-value sociale et environnementale :

- **Des produits d'épargne de partage** : livret bancaire, livret de développement durable.
- **Des produits de placements solidaires et de partage** : OPC solidaires et de partage gérés par la société de gestion du Groupe, Ecofi Investissements, qui applique une gestion socialement responsable (ISR) exigeante.
- **Des micro-dons** : la Carte Agir (carte bancaire solidaire).

Avec le lancement du compte Agir en 2012, le Crédit Coopératif amplifie sa démarche de finance engagée en promouvant la traçabilité de l'argent dans son offre. La banque propose à ses clients particuliers de décider eux-mêmes à quoi sert l'argent de leur compte courant. Trois domaines lui sont proposés « Agir pour la planète », « Agir pour une société plus juste », « Agir pour entreprendre autrement ». Le compte Agir représente plus de 276 millions d'euros d'encours fin 2018.

Entre 2015 et 2016, le Crédit Coopératif franchit une étape supplémentaire dans la traçabilité en proposant des livrets d'épargne qui permettent d'accorder des prêts à des entreprises porteuses de projets dans des domaines d'activités spécifiques dans une région définie ou choisie par l'épargnant. Ainsi en 2018, le livret Coopération pour ma région a permis de soutenir 22 millions d'euros de prêts à l'ESS en région.

Livret « Coopération pour ma région »

Avec le livret « Coopération pour ma région », il est possible de se constituer une épargne tout en finançant les acteurs de l'économie sociale et solidaire de la région de son choix. Les épargnants contribuent ainsi à des projets utiles et innovants sur leur territoire, en faveur de l'emploi, de l'insertion, de l'environnement ou encore de l'éducation.
 Au 30 juin 2018, date de référence pour l'affectation des 75% d'encours aux financements, la collecte était de 30 millions d'euros.

L'assurance-vie Agir

Le Crédit Coopératif met à disposition de ses clients une assurance-vie pour donner du sens à son argent. Cette assurance-vie est en cohérence avec les valeurs de la banque : 20% au minimum de l'épargne doit ainsi être investi dans « Choix Solidaire », une Sicav diversifiée solidaire et socialement responsable (ISR).
 Au 31 décembre 2018, l'encours de l'assurance-vie Agir est de 32 millions d'euros.

Le Crédit Coopératif est aujourd'hui le premier réseau bancaire collecteur d'épargne solidaire et a versé plus de 2,6 millions d'euros de dons en 2018 au bénéfice de 53 associations et fondations partenaires, grâce aux livrets et cartes Agir, ainsi qu'aux OPC de partage souscrits par ses clients.

C. Des filiales aux expertises spécifiques

Au-delà de l'activité bancaire menée par le Crédit Coopératif via ses 72 agences réparties dans toutes les régions de France et ses deux e-agences, plusieurs filiales développent des savoir-faire dédiés et complémentaires. Parmi elles :

Ecofi Investissements : plus de 45 années au service de la finance engagée

Société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, Ecofi Investissements développe depuis 45 ans un savoir-faire dans les grandes classes d'actifs : actions, crédit, multi-actifs et monétaire. Elle gère une gamme complète et pertinente de produits et solutions d'investissement, reposant sur une gestion de conviction et une culture forte du contrôle des risques. Depuis 36 ans, Ecofi Investissements conforte sa position de société de gestion responsable et innovante, attentive à l'impact de ses investissements à travers notamment sa gestion solidaire et d'Investissement socialement responsable (ISR). Depuis janvier 2019, 100%* des fonds ouverts sont ISR.

Pour Ecofi Investissements, être responsable c'est s'engager auprès de ses clients à choisir les meilleurs actifs pour pérenniser la performance à long terme et préserver les intérêts des générations futures. Sa signature est le reflet de son engagement : ACTIFS POUR LE FUTUR.

Ecofi Investissements, c'est 9 millions d'euros d'encours moyens en 2018 et 57 collaborateurs.

www.ecofi.fr

**100% des OPC ouverts (hors mandats, fonds dédiés, fonds à gestion déléguée, fonds indexés, FPS).*

Esfín Gestion : partenaire du capital de l'ESS

Esfín Gestion, société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, est une société de gestion spécialiste, depuis 31 ans, du financement en fonds propres et quasi fonds propres des entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire à impact social. Ses quatre véhicules d'investissement (Impact Coopératif, IDES, Equisol et Esfín Participations) permettent d'intervenir sur des tickets allant de 100 000€ à 10 millions d'euros, avec une grande diversité d'instruments financiers : actions, obligations convertibles, titres participatifs, titres associatifs, etc.

La spécificité d'Esfín Gestion est de se focaliser sur les entreprises en phase de développement, transmission voire en redressement, avec la volonté de les accompagner sur un temps long (9 ans en moyenne).

L'équipe d'Esfín Gestion comprend 16 collaborateurs et accompagne aujourd'hui plus de 150 entreprises pour un montant total de 195 millions d'euros d'encours sous gestion et 160 lignes en portefeuille.

Le rachat de l'intégralité du capital d'Esfín Gestion par Ecofi Investissements le 29 décembre 2017 a pour objectif d'accentuer la coopération entre les deux sociétés de gestion.

www.esfingestion.fr

BTP Banque : partenaire financier référent du secteur BTP

BTP Banque se consacre aux entreprises et aux institutionnels de la profession. Dans le Groupe Crédit Coopératif depuis 1996, BTP Banque est aujourd'hui le partenaire de plus de 11 000 entreprises à travers son réseau de 42 centres d'affaires. BTP Banque développe depuis de longues années une écoute et un dialogue avec des partenaires liés à la profession du Bâtiment et des Travaux Publics tels que la Fédération Française du Bâtiment (FFB), la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), la Fédération Nationale des SCOP du BTP, la Société Mutuelle d'Assurance du BTP (SMABTP), la Mutuelle de Santé du BTP (PRO BTP) et l'Organisme Professionnel de Prévention du BTP (OPPBTB).

Ces partenariats permettent, via la Commission Professionnelle, d'améliorer et de développer des produits ou des services adaptés aux besoins de la Profession.

www.btp-banque.fr

Inpulse : la microfinance au-delà des frontières

Inpulse est une société experte dans la gestion de fonds d'investissements alternatifs (AIF) à l'international, avec pour cible les institutions de microfinance, les banques coopératives, les associations d'épargne et de crédit et les mutuelles. En 2018, elle a lancé Helenos, le premier fonds en capital à risque spécialisé pour la microfinance en Europe. Déjà, en 2006, Inpulse a lancé CoopEst, un fonds d'investissement social pour l'Europe centrale et orientale qui représente aujourd'hui un portefeuille de 28 millions d'euros en prêts investis dans des institutions financières présentes dans 10 pays. En 2016, Inpulse a développé un fonds similaire pour le bassin méditerranéen : CoopMed, avec pour ambitions de construire des valeurs coopératives, stimuler les économies locales et lutter contre l'exclusion sociale. Les bénéficiaires finaux sont, à titre d'exemple, des micro-entrepreneurs, des artisans, des coopérateurs. Le portefeuille est aujourd'hui de 10 millions d'euros réparti dans 5 pays sur 10 institutions partenaires.

www.inpulse.coop

TISE : financement de l'économie sociale en Pologne

Fondée en 1991, la TISE est une filiale directe du Crédit Coopératif depuis 2008. Elle accorde des prêts (principalement liés aux innovations sociales et technologiques) aux associations, aux micro-entreprises et aux PME, en s'appuyant sur ses fonds propres et sur les fonds mis à sa disposition par la Bank BGK (banque publique de développement polonaise). La TISE est l'intermédiaire financier de cette dernière dans le cadre d'un projet cofinancé par le Fonds Social Européen, qui a vocation à soutenir les entrepreneurs de l'économie sociale (1000 prêts entre 2013 et 2019). Elle bénéficie également d'une garantie de l'initiative européenne EaSI (Employment and Social Innovation) pour des prêts aux entreprises sociales en Europe centrale et orientale. Depuis 2017, la TISE, avec deux partenaires de l'économie sociale, participe à la création du modèle polonais des obligations sociales mandatée par le Ministère du Développement et cofinancée par le Fonds Social Européen. A fin 2018, la TISE a signé un accord avec le Ministère du Développement concernant la gestion par TISE d'un fonds social de capital-risque dédié aux acteurs de l'économie sociale. Entre 2008 et 2019, la TISE a accordé 5200 prêts pour un montant global de 180 millions d'euros. Elle est le seul membre fondateur et représentant polonais au sein de la Fédération européenne des Banques éthiques et alternatives (FEBEA). tise.pl/

III. Une banque coopérative et responsable

L'Envolée, l'incubateur de l'inclusion, soutien des pépites sociales anti-conformistes

L'Envolée, l'incubateur de 400m² lancé par le Crédit Coopératif, accompagne le développement d'entreprises sociales sur le territoire de la Seine-Saint-Denis (93). Les porteurs de projets, sélectionnés après un appel à candidatures mené fin 2018, militent pour une société plus juste, plus équitable et ouverte à tous. Ils placent l'impact social et l'inclusion au cœur de leur démarche.

**Pour une
innovation
sociale de
terrain**



Le Crédit Coopératif et ses partenaires, personnalités de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale et solidaire, apportent leurs expertises pour accompagner ces jeunes entrepreneurs dans le développement de leurs projets. Les start-ups bénéficient notamment d'un accompagnement individualisé, d'une aide au développement d'affaires et d'un réseau actif de partenaires. Pour en savoir plus sur [l'Envolée](#).

Historiquement détenu par ses clients, le Crédit Coopératif a, au fil des décennies, maintenu ses principes fondateurs pour y agréger des initiatives volontaristes et de réelles règles de « conduite responsable », lui permettant de se distinguer des autres banques au niveau national et international.

A. Une banque qui appartient à ses clients

Le modèle économique du Crédit Coopératif est lié à son statut de coopérative : le capital étant apporté par les clients, le Crédit Coopératif n'est pas coté en bourse. Non soumis à la pression de la cotation ni aux risques afférents (OPA), il reste concentré sur les attentes de ses sociétaires et peut plus facilement favoriser des logiques de long terme.

Le Crédit Coopératif donne à ses clients sociétaires les moyens d'agir au cœur de la banque. Ils détiennent la totalité des droits de vote dans les assemblées générales qui adoptent les résolutions selon le principe « une personne, une voix ». Leurs représentants siègent dans des instances locales de consultation, et les membres du Conseil d'administration, qui déterminent la stratégie de la banque, sont des représentants des mouvements professionnels et des particuliers qui composent la clientèle.

B. La traçabilité comme exigence

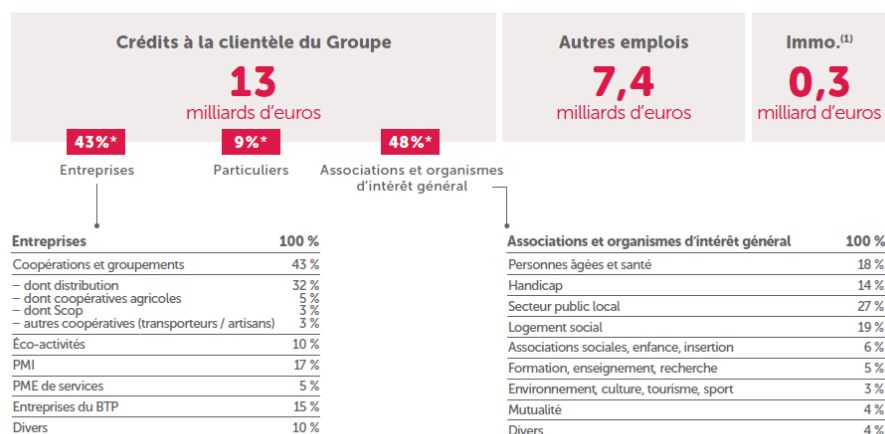
Le Crédit Coopératif considère que sa première responsabilité sociétale est de rendre des comptes à ses clients sociétaires sur la manière dont la banque utilise l'argent qu'ils lui confient. Il l'exprime par la traçabilité du circuit de l'argent ; d'où il vient et où il va.

Le circuit de l'argent au Crédit Coopératif - bilan 2018

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



OÙ VA L'ARGENT ?



* Proportion calculée sur le seul périmètre Crédit Coopératif et BTP Banque. (1) Immobilisations.

Toujours dans une logique de transparence, le Crédit Coopératif s'impose des lignes directrices en matière de crédits et d'investissements

Le Crédit Coopératif a pour ambition de financer des secteurs et des projets ancrés dans l'économie réelle, qui apportent des réponses utiles à la construction d'une société durable, respectueuse des personnes et de leur environnement, et qui sont jugés viables d'un point de vue économique.

Si son champ d'activité reste ouvert, il a identifié certains secteurs sensibles pour lesquels des exigences minimales sont appliquées ; à titre d'exemple, en matière énergétique, il ne finance que les installations de production d'énergie renouvelable, mais peut intervenir avec discernement sur le secteur aval des énergies conventionnelles, dans une logique d'accompagnement de la transition énergétique.

Pour certains secteurs, trop éloignés de ses valeurs ou qui nécessitent un niveau d'expertise technique élevé pour analyser leurs impacts sur la société et l'environnement, le Crédit Coopératif fait le choix ne pas s'y investir. C'est le cas du financement des pesticides de synthèse ou encore du secteur de l'armement.

C. Une politique financière responsable sans spéculation

Le Crédit Coopératif n'est pas coté. Il ne propose pas de produits spéculatifs sur les dérivés de taux, de changes et de matières premières ni de produits financiers exotiques. Pour ses activités financières et de crédit, il ne fait ni investissement ni financement dans les paradis fiscaux et judiciaires définis selon une liste allant au-delà des critères réglementaires, et n'y possède ni implantation, ni filiale.

Le Crédit Coopératif est la seule banque française membre de la Global Alliance for Banking on Values (GABV)

La GABV – (*Alliance Mondiale pour une Banque fondée sur les Valeurs*), créée en 2009 est un réseau de 54 banques présentes sur les 6 continents (Asie, Afrique, Océanie, Amérique du Sud, Amérique du Nord, Europe) qui placent l'humain, l'environnement et la transparence au cœur de leur activité. La GABV publie régulièrement une [étude](#), qui analyse les banques systémiques et les banques « durables ». Fondée sur la comparaison des performances financières des dix dernières années, elle montre que les banques « durables » comme le Crédit Coopératif se consacrent davantage à l'économie réelle, sont plus stables et plus résistantes, tout en offrant des rendements comparables.

Le Crédit Coopératif est également membre fondateur de la FEBEA (Fédération européenne de finances et banques éthiques et alternatives) créée en 2001 et qui compte 26 institutions financières membres présentes dans 14 pays.

D. Une fondation dédiée au soutien de l'économie sociale

Première fondation d'entreprise dédiée à l'économie sociale et solidaire en France, la Fondation Crédit Coopératif agit depuis plus de 35 ans à la fois aux avant-postes et dans le sillage de la banque qui l'a créée. Elle est au service des femmes et des hommes qui font l'ESS et œuvrent à un avenir plus juste, plus humain et plus écologique, dans un monde en transition.

Pour son nouveau programme quinquennal 2018-2022, la Fondation intervient selon trois axes :

- **L'exploration**, en suscitant et en accompagnant la recherche en Economie Sociale et Solidaire, pour que tous sachent mieux d'où elle vient et où elle va. Soutien de référence de la recherche et

développement en ESS, la fondation Crédit Coopératif est convaincue que la diffusion des savoirs est aussi essentielle que l'amélioration de la connaissance. Parce que pour agir, il faut savoir dont on parle.

- **L'inspiration**, en encourageant les initiatives utiles, ancrées localement par celles et ceux « qui font ». Depuis sa création, la Fondation Crédit Coopératif a soutenu plus de 1200 projets à forte utilité sociale ou environnementale sur leur territoire. Certains sont aujourd'hui des piliers de l'ESS. L'appel à projets leur apporte un coup de projecteur, une aide financière et des liens avec d'autres acteurs. Parce que pour agir grand, il faut commencer petit.
- Enfin, **la transformation**, en nouant des partenariats avec différents secteurs de l'ESS qui expérimentent, essaient et font réseaux, en facilitant leurs échanges et soutenant leurs bonnes pratiques pour la grande transition qui nous occupe. Parce que, pour agir sur notre monde, il faut changer d'échelle.

La singularité de la Fondation Crédit Coopératif s'exprime également dans son organisation et ses principes d'action. Issue d'une entreprise coopérative, elle fait vivre les valeurs démocratiques propres à ce modèle d'organisation en impliquant les sociétaires dans ses choix de mécénat, ainsi que les collaborateurs du Crédit Coopératif. Pour plus d'informations : www.credit-cooperatif.coop/fondation/

E. Des perspectives 2019 marquées par la mise en œuvre d'un nouveau plan stratégique



Le nouveau plan stratégique « Les Nouvelles Frontières 2025 », qui démarre en 2019, vise à accélérer le développement du fonds de commerce du Groupe Crédit Coopératif selon les axes suivants :

- Développement commercial :
 - o Approfondissement dans le secteur de l'économie sociale et institutionnelle
 - o Diversification du segment des entreprises
 - o Accélération auprès des clients particuliers désireux d'accéder à une banque simple, pratiquant un juste prix de ses services.
- Innovation digitale :
 - o Digitalisation des produits et services bancaires
 - o Automatisation des processus
 - o Diversification des produits et services, notamment en direction de l'économie sociale et solidaire (Foncière de l'ESS, fonds de prêts...)
 - o Réflexion en cours pour augmenter le nombre d'e-agences
- Ressources humaines :
 - o Transformation des métiers avec la création d'une centaine de postes pour la relation clientèle
 - o Evolution des modes de travail pour s'adapter aux nouveaux comportements des clients et pour améliorer la qualité de vie au travail des équipes
 - o Amélioration de l'employabilité des collaborateurs pour préparer la banque de demain.

Les prévisions pour 2019 s'appuient sur les axes forts du plan stratégique « Les Nouvelles Frontières 2025 » :

- Etre le leader dans le secteur de l'économie sociale et solidaire
- Accroître le fonds de commerce des entreprises
- Développer plus rapidement la relation bancaire avec les particuliers affinitaires.

ANNEXES

Annexe n°1 : fiche d'identité du Groupe Crédit Coopératif

Date de création : 1893

Président : Jean-Louis Bancel

Directrice générale : Christine Jacglin

Nombre de clients actifs au 31/12/18 :

- 443 889 clients détenant au moins un produit.

Sociétariat au 31/12/18 :

- Sociétaires : 40 951 personnes morales.
- Clients associés : 60 239 particuliers porteurs de parts.

Composition des droits de vote en assemblée : le Crédit Coopératif est une coopérative de personnes morales où le droit de vote s'exprime selon le principe « une personne = une voix ». Toutefois les personnes physiques sont représentées dans les instances, en particulier au Conseil d'administration.

Nombre d'agences au 31/12/18

Crédit Coopératif : 72 agences, dont 2 e@agences

BTP Banque : 42 agences

Résultat net part du Groupe au 31/12/18 : 36,3 millions €

PNB (Produit net bancaire) 2018 : 395,2 millions €

Total de bilan au 31/12/18 : 20,68 milliards €

Encours de crédits à la clientèle au 31/12/18 : 12,20 milliards €

Encours de ressources bancaires de la clientèle au 31/12/18 : 11,90 milliards €